

ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE (ZNIEFF)

DONNÉES : MARS 2026



En savoir plus

- ZNIEFF marine de type 1 [45]
- ZNIEFF marine de type 2 [55]
- ZNIEFF continentale de type 1 [477]
- ZNIEFF continentale de type 2 [312]

Territoire	ZNIEFF continentales (I et II)			ZNIEFF marines (I et II)	
	Nombre	Superficie	Pourcentage	Nombre	Superficie
Région	789	1 858 804 ha	58,69 %	100	92 139 ha

Les ZNIEFF sont définies selon une méthodologie scientifique :

- ZNIEFF de type 1 : secteur de grand intérêt biologique ou écologique
- ZNIEFF de type 2 : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes

Cet inventaire informe sur l'intérêt des milieux naturels mais il ne crée pas une obligation réglementaire directe.

